

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crise dans l'industrie forestière en Mauricie

LE DÉPUTÉ JEAN-YVES LAFOREST QUESTIONNE DIRECTEMENT
LE PREMIER MINISTRE À LA PÉRIODE DES QUESTIONS

Shawinigan, le mardi 10 février 2009 – Chaque jour, les entreprises forestières de la région subissent durement les contrecoups de la crise économique et leurs travailleurs sont les premiers à en payer les frais. Très préoccupé par la situation pénible que vivent les citoyens et les entreprises de sa région, **le député de Saint-Maurice – Champlain et porte-parole aux finances du Bloc Québécois, Jean-Yves Laforest**, s'est adressé directement aujourd'hui au premier ministre lors de la période des questions.

Le député a questionné le premier ministre sur l'insensibilité de son gouvernement envers le secteur forestier québécois : « **Le premier ministre refuse de rappeler à l'ordre son ministre d'État qui soutient, contre l'avis de toute l'industrie, que des garanties de prêts contreviendraient à l'entente sur le bois d'œuvre. Le premier ministre peut-il nous identifier précisément la clause de l'entente qui interdirait, selon lui, de telles garanties de prêts ?** » Le ministre d'État et de l'Agence de développement économique du Canada pour le Québec, Denis Lebel, n'a pu répondre à la question en n'identifiant aucune clause de l'entente.

Insatisfait de la réponse, le député a poursuivi en interrogeant le ministre comme suit; « **Alors que les fermetures se multiplient dans le secteur forestier et que les mises à pied atteignent des sommets avec plus de 21 000 emplois perdus, comment le premier ministre peut-il manquer à ce point d'empathie pour ces milliers de chômeurs et leur famille, et refuser des garanties de prêts au secteur forestier, une mesure légale et exigée par l'industrie québécoise ?** » Le ministre Lebel s'est contenté de défiler une série de programmes annoncés par le gouvernement conservateur qui ne répondent aucunement aux demandes directes de l'industrie québécoise.

« Je trouve indécent d'entendre le ministre répondre que l'assurance-emploi a été prolongée de 5 semaines. Ce que nous demandons au gouvernement c'est de limiter les pertes d'emplois en aidant l'industrie à survivre à la crise, mais leur idéologie de laisser-faire les empêche d'entendre raison et d'intervenir directement en aidant notre industrie! » a commenté le député.

- 30 -

Renseignements :

Amélie Désaulniers Gélinas
Responsable des communications
Saint-Maurice – Champlain
Téléphone : 819-538-5291
Cellulaire : 418-366-1082